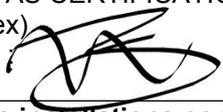


## Diagnostic de performance énergétique – logement (6.2)

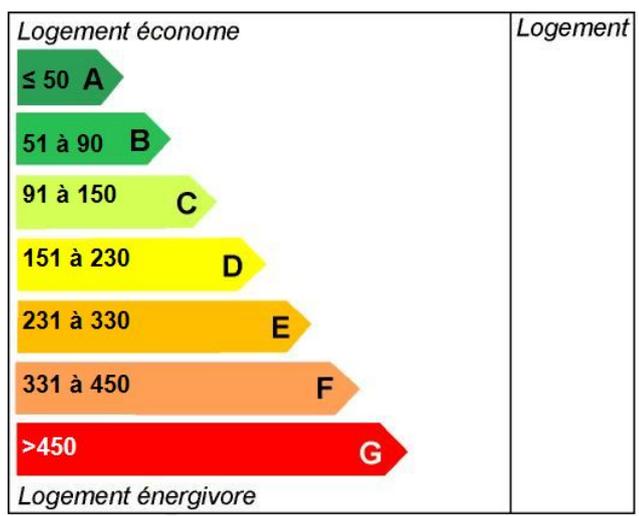
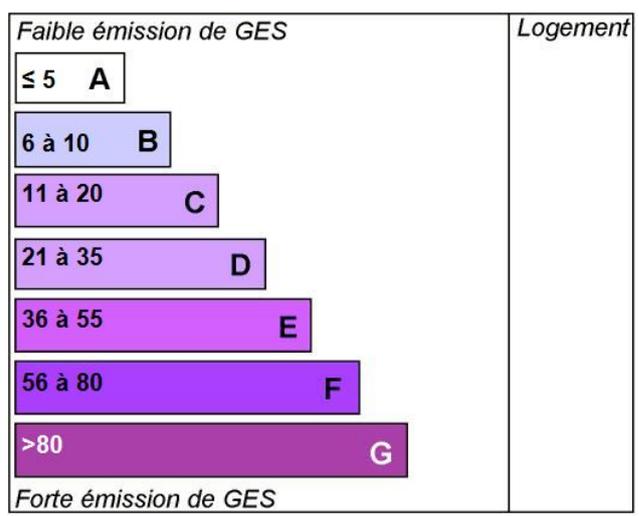
N° : COMMANDE 2018-8393/7260 (#ADEME 1859V2009284G) Valable jusqu'au : 30/08/2028 Type de bâtiment : Maison Individuelle Année de construction : 1930 Surface habitable : 400 m <sup>2</sup> Adresse : 3 RUE DES QUAIS 59200 TOURCOING	Date de la visite : 31/08/2018 Date du rapport : 31/08/2018 Diagnostiqueur : Willy BOUDART Certificat de compétence : 8085871 (Le Guillaumet - BUREAU VERITAS CERTIFICATION - 92046 PARIS LA DEFENSE Cedex) Signature 
<b>Propriétaire :</b> Nom : MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE Adresse : 01 RUE DU BALLON - CS 50749 59034 LILLE CEDEX	<b>Propriétaire des installations communes</b> (s'il y a lieu) : Nom : MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE Adresse : 01 RUE DU BALLON - CS 50749 59034 LILLE CEDEX

### Consommations annuelles par énergie

Obtenues au moyen des factures d'énergie du logement des années : Consommations non fournies.

	<i>Moyenne annuelle des consommations</i>	<i>Consommations en énergie finale</i>	<i>Consommations en énergie primaire</i>	<i>Frais annuels d'énergie</i>
	<i>Détail par énergie dans l'unité d'origine</i>	<i>Détail par énergie et par usage en kWhEF</i>	<i>Détail par usage en kWhEP</i>	
<b>Chauffage</b>	Non fournies	Non fournies	Non fournies	Non fournies
<b>Eau chaude sanitaire</b>	Non fournies	Non fournies	Non fournies	Non fournies
<b>Refroidissement</b>	Non fournies	Non fournies	Non fournies	Non fournies
<b>Consommation d'énergie pour les usages recensés</b>	Non fournies	Non fournies	Non fournies	Non fournies

(1) : Hors abonnements, (2) : Abonnements inclus

<b>Consommation énergétique</b> (en énergie primaire) <b>pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement</b>	<b>Emission des gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement</b>
<b>Consommation réelle :</b> <b>N/A</b> kWh <sub>EP</sub> /m <sup>2</sup> .an	<b>Estimation des émissions :</b> <b>N/A</b> kg <sub>éqCO<sub>2</sub></sub> /m <sup>2</sup> .an
 <p>Logement économe</p> <p>≤ 50 <b>A</b></p> <p>51 à 90 <b>B</b></p> <p>91 à 150 <b>C</b></p> <p>151 à 230 <b>D</b></p> <p>231 à 330 <b>E</b></p> <p>331 à 450 <b>F</b></p> <p>&gt;450 <b>G</b></p> <p>Logement énergivore</p>	 <p>Faible émission de GES</p> <p>≤ 5 <b>A</b></p> <p>6 à 10 <b>B</b></p> <p>11 à 20 <b>C</b></p> <p>21 à 35 <b>D</b></p> <p>36 à 55 <b>E</b></p> <p>56 à 80 <b>F</b></p> <p>&gt;80 <b>G</b></p> <p>Forte émission de GES</p>

## Diagnostic de performance énergétique – logement (6.2)

### Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
<b>Murs :</b> Briques Non isolés	<b>Système de chauffage :</b> Installation individuelle Chaudière récente au Gaz naturel	<b>Système de production d'ECS :</b> Installation individuelle Chauffe-eau électriques électrique
<b>Toiture :</b> Sous combles non aménageables Non isolée	<b>Emetteurs :</b> Radiateurs	<b>Système de ventilation :</b> Simple flux
<b>Menuiseries :</b> Métal DV Avec volets	<b>Système de refroidissement :</b> Aucun système de refroidissement	
<b>Plancher bas :</b> Sur sous-sol Isolation en sous-face	<b>Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint :</b>	
<b>Energies renouvelables</b>	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	<b>0 KWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an</b>
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :		

### Descriptif du logement et de ses équipements

#### Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

#### Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

#### Constitution des étiquettes

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du logement indiquées par les compteurs ou les relevés.

#### Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

#### Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

#### Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produites par les équipements installés à demeure et utilisées dans la maison.

## Diagnostic de performance énergétique – logement (6.2)

### Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

### Chauffage

- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.
- Si possible, réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmateur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.

### Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

### Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :  
Aérez périodiquement le logement.

### Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

### Autres usages

#### Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

#### Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

#### Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...)

## Diagnostic de performance énergétique – logement (6.2)

### Recommandation d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Mesures d'amélioration	Commentaires	Crédit d'impôt
Isolation combles	Isolation de la toiture, en veillant à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher.	
Isolation des murs par l'intérieur	Envisager une isolation par l'intérieur.	
VMC simple flux	Les entrées d'air et les bouches d'extraction doivent être nettoyées régulièrement (tous les 6 mois). La ventilation ne doit jamais être arrêtée.	

#### Commentaires :

DPE vierge, les relevés de consommation énergétiques ne nous ont pas été transmis. Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !  
[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Pour plus d'informations : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) ou [www.logement.equipement.gouv.fr](http://www.logement.equipement.gouv.fr)

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par  
**Le Guillaumet**  
**BUREAU VERITAS CERTIFICATION - 92046 PARIS LA DEFENSE Cedex**